

REGISTRE D'ACCESSIBILITE



Etablissement : CAMPUS PONTIVY - BAT A et B **ERP catégorie 3**

Adresse : 2 rue des Pommiers, 56300 PONTIVY



Contact : 02 97 27 67 70

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☐ Oui

☒ **Non**

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☒ Oui

☐ **Non**



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est formé ☒

- Le personnel sera formé ☒



Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé ☒ Oui

☐ **Non**

- Le personnel connaît le matériel ☒ Oui

☐ **Non**



Consultation du registre public d'accessibilité :

☒ A L'accueil

☒ Sur le site internet



Services / équipements présents dans l'établissement :

Parking / Places de stationnement adaptées -
Cheminements extérieurs / Accès au(x) bâtiment(s) -
Entrée du bâtiment - Circulations des couloirs -
Escaliers / Ascenseurs - Sanitaires - Amphithéâtre -
Ateliers - Cafétérias / restauration - Salles de cours

Synthèse du niveau d'accessibilité par bâtiment :

Fonction					
Parking / Places de stationnement adaptées	Non conforme mais praticable	Non conforme mais praticable	Conforme	Conforme	Conforme
Cheminements extérieurs / Accès au(x) bâtiment(s)	Conforme	Non conforme mais praticable	Non conforme mais praticable	Conforme	Conforme
Entrée du bâtiment	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Circulations des couloirs	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Escaliers / Ascenseurs	Non conforme mais praticable	Non conforme mais praticable	Non conforme mais praticable	Non conforme mais praticable	Conforme
Sanitaires	Non conforme mais praticable	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Amphithéâtre	Non conforme mais praticable	Conforme	Conforme	Non conforme mais praticable	Conforme
Ateliers	Non conforme et non praticable	Non conforme mais praticable	Non conforme et non praticable	Non conforme mais praticable	Non conforme mais praticable
Cafétérias / restauration	Non conforme mais praticable	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Salles de cours	Non conforme mais praticable	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

■ Non conforme et non praticable
 ■ Non conforme mais praticable
 ■ Conforme
 ■ Données non disponibles

Parking / Places de stationnement adaptées -



Place de stationnement adaptée praticable.
Repérage à optimiser.



Parking / Places de stationnement adaptées - :

Absence d'un panneau de signalisation.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Parking / Places de stationnement adaptées - :

Présence d'un marquage au sol dégradé.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



Cheminements extérieurs / Accès au(x) bâtiment(s) -



Cheminements extérieurs praticables vers les deux batiments.



Cheminements extérieurs / Accès au(x)
bâtiment(s) - :

Absence de contraste de potelets.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Cheminements extérieurs / Accès au(x)
bâtiment(s) - :

Mobiliers au sol non détectables (règle d'abaque
de détection).



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Chemins extérieurs / Accès au(x)
bâtiment(s) - :

Les poteaux ne sont pas contrastés.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



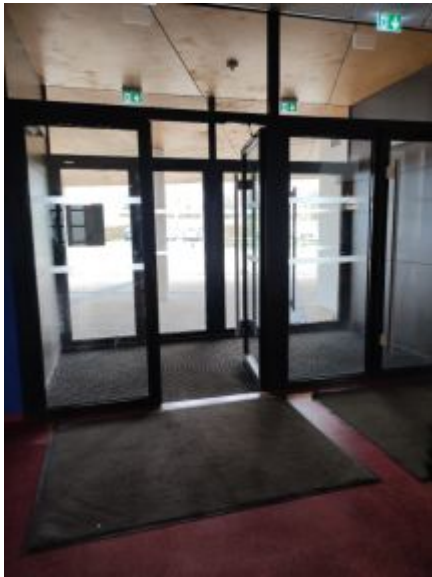
Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



Entrée du bâtiment -



Les entrées sont praticables.
Léger manque de contraste visible sur les portes vitrées selon l'exposition.

Circulations des couloirs -



Cheminements intérieurs accessibles sur les deux bâtiments.

Escaliers / Ascenseurs -



Praticable, une mise en conformité de l'ascenseur est nécessaire.

Escalier non sécurisé du bâtiment A mène à une salle de travail en autonomie. Les salles du bâtiment B sont d'avantage utilisées.



Escaliers / Ascenseurs - :

La commande d'appel est mal conçue et mal positionnée - Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Escaliers / Ascenseurs - :

Absence de flèches lumineuses indiquant les sens de déplacement - Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Escaliers / Ascenseurs - :

Absence de signal sonore prévenant du début d'ouverture des portes - Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Escaliers / Ascenseurs - :

Absence d'un message vocal indiquant la position de la cabine à l'arrêt - Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



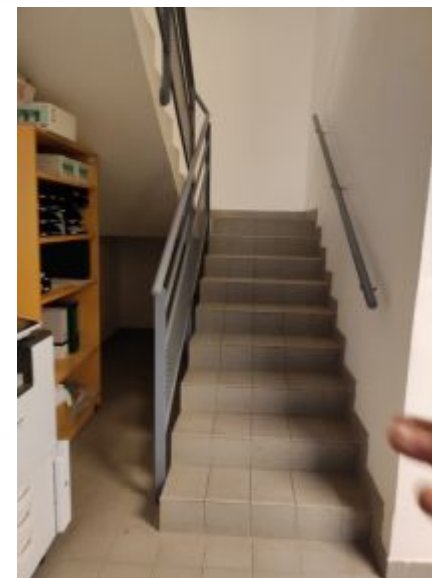
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Escaliers / Ascenseurs - :

Absence de bande d'éveil à la vigilance-
Bâtiment A.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



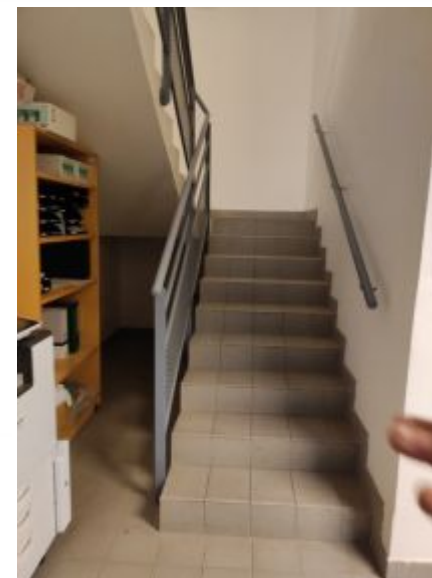
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Escaliers / Ascenseurs - :

Absence de contraste sur la première et dernière contre marche - Bâtiment A.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



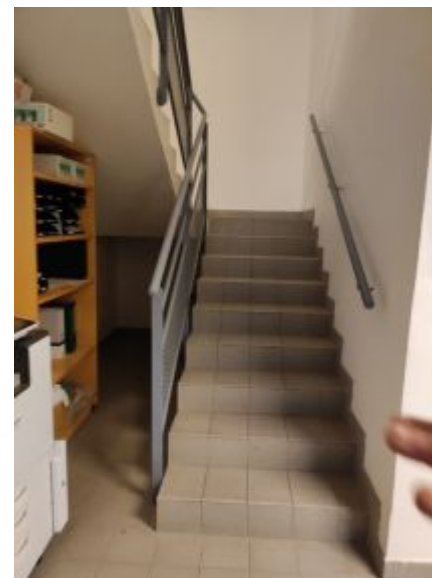
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Escaliers / Ascenseurs - :

Absence de contraste sur les nez de marches-
Bâtiment A.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



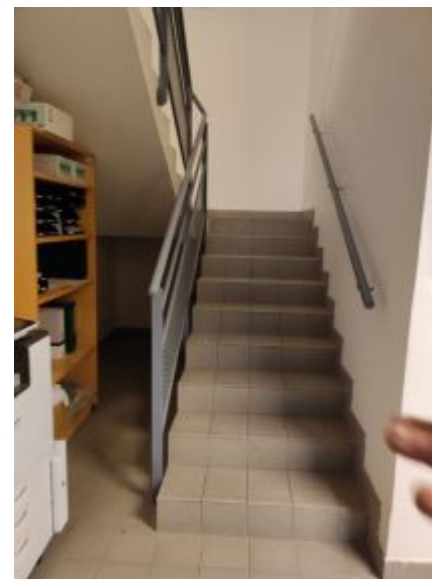
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Escaliers / Ascenseurs - :

Absence de prolongation de la main courante -
Bâtiment A.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



Sanitaires -



Sanitaires praticables dans les deux bâtiments.
Lave-main non conforme et équipement en hauteur.



Sanitaires - :

Présence d'un lave-main en angle- Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Hauteur du lavabo en partie inférieure 68cm - Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Positionnement en hauteur des distributeurs à savon et miroir dans chaque sanitaire- Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



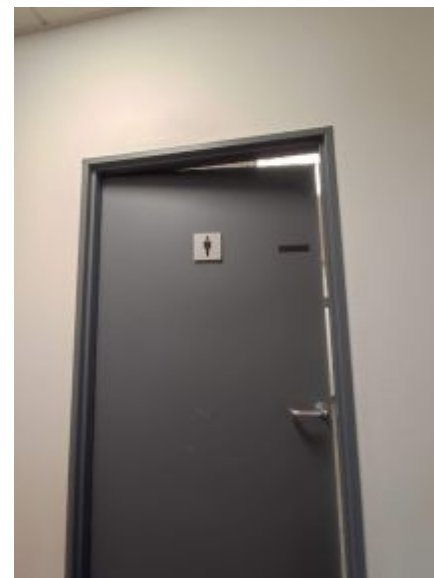
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Signalétique mal conçue- Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Signalétique mal conçue - Bâtiment B R+1.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Absence de lave-main à l'intérieur du cabinet adapté
- Bâtiment B R+1.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Positionnement en hauteur du distributeur à savon - Bâtiment B R+1.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Absence de signalétique - R+1.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Absence d'un dispositif permettant de refermer la porte derrière soi - R+1.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Absence de lave-main à l'intérieur du cabinet adapté - Bâtiment B R+1.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



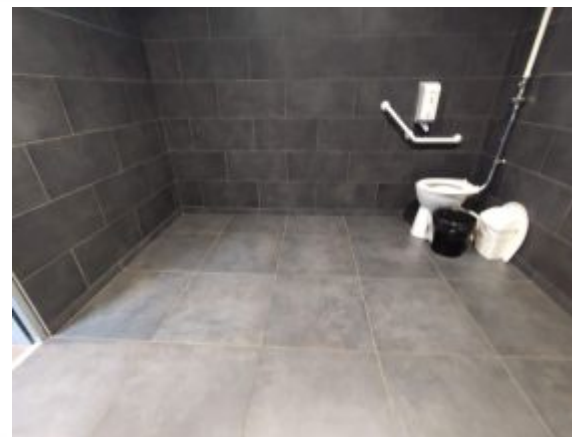
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

Vigilance sur l'emplacement des poubelles se trouvant dans l'espace d'usage - Bâtiment A.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Sanitaires - :

La lisibilité de la signalétique est non conforme, le ratio contraste fond et pictogramme n'est pas suffisant - Bâtiment A.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



Amphithéâtre -



Amphithéâtre praticable.
SAS étroit, nécessité d'aide humaine.



Amphithéâtre - :

L'espace de manœuvre de porte est insuffisant,
2m au lieu de 2.20m - Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



Ateliers -



Ateliers difficilement accessibles.

Paillasse et équipements laboratoires non conformes aux PMR, possibilité d'avoir des tables basses.



Ateliers - :

Absence de paillasses adaptées dans les salles d'ateliers - Bâtiment A.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



Cafétérias / restauration -



Cafétéria praticable.





Cafétérias / restauration - :

La partie cuisine est difficilement accessible -
Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



Salles de cours -



Les salles de cours sont accessibles.

Le mobilier ordinateur et salle spécifique sont non conformes, reconfiguration des espaces et mobilier (espace d'usage et manœuvre + hauteur mobilier à 70cm minimum).



Salles de cours - :

Hauteur en partie inférieure 65cm et espace d'usage non conforme - Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



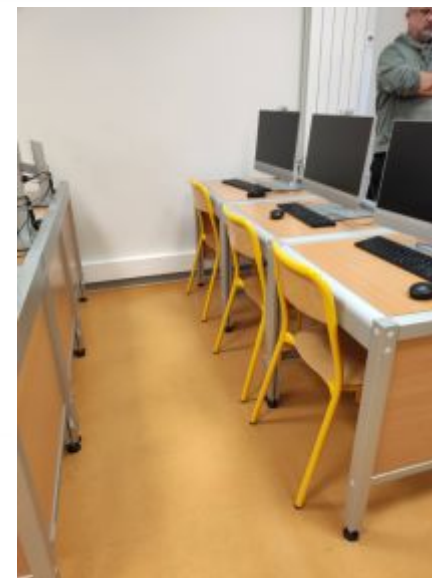
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Salles de cours - :

Hauteur en partie inférieure 65cm et espace d'usage non conforme - Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Salles de cours - :

Absence de paillasse adaptée - Bâtiment B.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



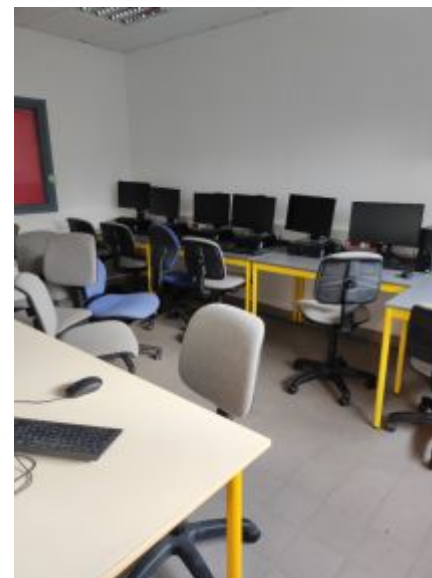
Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation





Salles de cours - :

Une salle d'ordinateur est mise à disposition si besoin, le bâtiment A n'a pas d'ascenseur et la fonction salle d'ordinateur est présente dans le bâtiment B pour l'ensemble des étudiants - Bâtiment A.



Ce service sera accessible le :

Non renseigné



Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation



ANNEXES

1. Attestation d'achèvement de l'Ad'Ap
2. Liste des agents formés à l'accueil des personnes en situation de handicap
3. Guide "Bien accueillir les personnes en situation de handicap"

Agence : BUREAU VERITAS CONSTRUCTION
Espace Tertiaire Porte Océane 2
56400 AURAY

UNIVERSITE BRETAGNE SUD
RUE ANDRE LWOFF
CAMPUS TOHANNIC
A l'attention de Christophe GOMES

AURAY, le 28/06/21

Affaire : AD'AP PATRIMOINE UBS
Auteur : Nicolas FEVRIER
Tél : 06 72 10 75 37
mail : nicolas.fevrier@bureauveritas.com

Objet : ATTESTATION D'ACHEVEMENT D'Ad'AP

Par contrat du 25/02/2019, a été confié à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION l'établissement d'une attestation d'achèvement d'un Agenda d'Accessibilité Programmée concernant l'ERP suivant :

IUT PONTIVY BATIMENT A

Situé : RUE DES POMMIERS 56300 PONTIVY

Etablissement ayant fait l'objet d'un Ad'AP déposé le 26/11/2015 et approuvé par le préfet de département le 25/02/2016

N° de l'Ad'AP : 150339

Un rapport de diagnostic a été émis le 17/07/2015 par la société BUREAU VERITAS

Cet établissement n'a pas fait l'objet de demande de dérogations à notre connaissance

Les travaux réalisés dans le cadre de l'Ad'AP mentionnée ci-dessus sont :

- Protection sous escalier labo réalisée par signalétique et protection mousse
- La passerelle dans le labo n'est pas accessible au public et sert uniquement aux professeurs
- La création d'une cabine sensorielle spécifiquement adaptée aux personnes en fauteuil roulant est jugée disproportionnée par rapport à l'usage (nécessiterait la refonte complète de la salle, une fabrication de matériel spécifique et la suppression de plusieurs cabines).

Le 21/06/2021 , nous avons constaté sur site que

les travaux et aménagements pertinents prévus par le diagnostic, dans l'Ad'AP et/ou l'autorisation de travaux ont bien été réalisés.

Cette attestation porte uniquement sur les travaux ou aménagements prévus par l'Ad'AP désigné ci-dessus et ne remplace pas l'éventuelle attestation de vérification de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap portant sur les opérations soumises à permis de construire.

Nicolas FEVRIER



Agence : BUREAU VERITAS CONSTRUCTION
Espace Tertiaire Porte Océane 2
56400 AURAY

UNIVERSITE BRETAGNE SUD
RUE ANDRE LWOFF
CAMPUS TOHANNIC
A l'attention de Christophe GOMES

AURAY, le 28/06/21

Affaire : AD'AP PATRIMOINE UBS
Auteur : Nicolas FEVRIER
Tél : 06 72 10 75 37
mail : nicolas.fevrier@bureauveritas.com

Objet : ATTESTATION D'ACHEVEMENT D'Ad'AP

Par contrat du 25/02/2019, a été confié à BUREAU VERITAS CONSTRUCTION l'établissement d'une attestation d'achèvement d'un Agenda d'Accessibilité Programmée concernant l'ERP suivant :

IUT PONTIVY BATIMENT B

Situé : RUE DES POMMIERS 56300 PONTIVY

Etablissement ayant fait l'objet d'un Ad'AP déposé le 26/11/2015 et approuvé par le préfet de département le 25/02/2016

N° de l'Ad'AP : 150339

Un rapport de diagnostic a été émis le 17/07/2015 par la société BUREAU VERITAS

Cet établissement n'a pas fait l'objet de demande de dérogations à notre connaissance

Les travaux réalisés dans le cadre de l'Ad'AP mentionnée ci-dessus sont :

- Mise en place de tables mobiles
- Revêtements et mains courantes escaliers intérieurs
- Protection des espaces sous escalier
- Mise en accessibilité des ascenseurs
- Mise en accessibilité des toilettes (2 sanitaires à l'étage)
- Mise en place de BIM dans les amphis
- Création de places PMR dans les amphis

Le 21/06/2021 , nous avons constaté sur site que

les travaux et aménagements pertinents prévus par le diagnostic, dans l'Ad'AP et/ou l'autorisation de travaux ont bien été réalisés sous réserve de l'observation suivante :

- Seuil cafeteria et acces / parkings traités dans une deuxième phase

Cette attestation porte uniquement sur les travaux ou aménagements prévus par l'Ad'AP désigné ci-dessus et ne remplace pas l'éventuelle attestation de vérification de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap portant sur les opérations soumises à permis de construire.

Nicolas FEVRIER



Liste des agents ayant suivi la formation "Accueil de personnes en situation de handicap"

Je soussignée, Axelle GUITTON, responsable de la formation des personnels de l'UBS, atteste que les agents listés ci-après ont suivi la formation "Accueil de personnes en situation de handicap" :

Nom	Prénom	Localisation	Date de formation
BARDOUIL	SOPHIE	SSI LORIENT	13/02/2024
BARRET	EMMANUEL	CR LORIENT	11/12/2024
BELLEC	JULIE	CR LORIENT	06/12/2024
BEVAN	ENORA	IUT LORIENT	07/03/2025
COADOU	MAELA	IUT VANNES	01/03/2024
CONSEIL	CLAIRE	IUT PONTIVY	13/02/2024
CRISTIEN	CAROLINE	PAQUEBOT	07/03/2025
DENIS	JORDAN	IUT PONTIVY	13/02/2024
DERRIAN	EMILIE	IUT LORIENT	13/02/2024
GESNOUIN	LAURENCE	PAQUEBOT	01/03/2024
GIRAUDON	PHILIPPE	SSI LORIENT	01/03/2024
GUEGADEN	ERWAN	SSI VANNES	13/02/2024
GUHENEUF	SYLVIE	IUT LORIENT	26/06/2025
GUILLO	ANNAIG	SSI LORIENT	11/12/2024
JAFFRO	NOLWEN	ENSIBS LORIENT	01/03/2024
LANDRE	BENJAMIN	SSI LORIENT	04/04/2025
LE CROM	SARAH	IUT LORIENT	01/03/2024
LE DESSERT	KAREN	IUT LORIENT	13/02/2024
LE GOFF	AZIZA	IUT LORIENT	13/02/2024
LE GOUSSE	JEROME	PAQUEBOT	09/12/2025
LE MENELEC	MURIELLE	IUT VANNES	11/12/2024
LE MOUILLOUR	CHRISTIANE	IUT LORIENT	13/02/2024
LE PALLUD	ANITA	IUT LORIENT	06/12/2024
LE QUILLIEC	CLAUDINE	DSP/ IAE	03/02/2025
LEVREL	LAURENT	ENSIBS LORIENT	01/03/2024
MARZIN	GWENDOLINE	IUT LORIENT	06/12/2024
MONFORT	PAULINE	SSI LORIENT	01/03/2024
SARIEGO	ANGELIQUE	SSI LORIENT	13/02/2024
TAMBY	MARIE-SUZANNE	BU VANNES	01/03/2024

Lorient, le 3 mars 2026,

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.